

An nor digor

Bulletin municipal de Guimaëc - N° 61 / Janvier 2021



Sommaire

- Le mot du maire 2
- Infos pratiques : 3
 - Etat civil 2020
 - Urbanisme 2020
 - Actualités 4/5
 - L'école 6
 - Généalogie 6
 - Bibliothèque 6
 - Koroll Digoroll 7
 - Foyer Rural 7
 - Son Ar Mein 8
 - Les peintres du Triskell 9
 - Portrait d'une championne 9
 - Société de chasse 9
- Environnement :
 - Entretien des haies ... 10
 - Lavoir du Prajoù 11
 - Gestion des déchets. 12
 - ULAMIR 13
 - Les noms de lieu en breton à Guimaëc ... 14
 - Maen Rannou 15
 - Vallée de Trobodec 16/17
 - Le Musée rural de Guimaëc 18
- Mots croisés 19
- Sudoku 19

Mot du Maire



Voilà donc que cette année 2020 se termine, année fortement marquée par la pandémie de covid 19. À un confinement très dur succède une nouvelle période appelée, elle aussi, confinement mais qui semble permettre à beaucoup de mener une vie centrée sur l'activité professionnelle. Une fin d'année morne et faite, pour beaucoup, d'inquiétude et de lassitude.

C'est l'occasion de rappeler le soutien de la municipalité à ceux dont l'activité a été qualifiée de « non essentielle », commerçants, professionnels de la culture, du tourisme, de la restauration, acteurs associatifs et, de manière générale, à tous ceux qui ordinairement peuvent s'exprimer et travailler au service de tous et qui sont contraints à l'inactivité.

Cette période très déplaisante, hors norme, sera, je l'espère, derrière nous dans quelques mois et il s'agira alors de reprendre une vie « normale », active, animée et ouverte vers les autres. Dans tous les cas, il ne faut certainement pas s'habituer aux inquiétantes restrictions de liberté et aux choix hygiénistes faisant fi des particularités locales.

Il faut aussi être reconnaissants envers ceux qui ont continué à travailler dans des situations souvent dégradées et, pour qui, finalement, cette année 2020 a été très éprouvante.

De notre côté nous avons essayé de continuer à mener nos projets mis, à certains moments, à l'arrêt. Les travaux de la MAM avancent bien et une livraison de l'équipement est probable pour février. Nous avons bénéficié d'une aide exceptionnelle de l'État pour plusieurs projets : la voie cyclable Christ-Prajoù (60 000€), la boucle autour du bourg (60 000€) et les rénovations et travaux en lien avec la rénovation énergétique (50 000€). Nous attendons les réponses de la Région et du Département aux demandes de subventions pour les deux voies cyclables afin de lancer les travaux. Une réalisation pour le début de l'été est assez probable.

Les travaux de voirie ont été réalisés en partie, les dernières routes seront faites au printemps prochain.

Enfin, et c'est finalement le plus important, l'école affiche une bonne forme avec des effectifs en hausse et une bonne équipe en place. Différents travaux y seront réalisés et nous allons essayer de fonder progressivement un projet d'école basé sur la bienveillance.

Pour conclure, c'est avec plaisir que j'envisage 2021 car nous avons en vue plein de projets enthousiasmants et structurants. Notre commune reste finalement très agréable à vivre et semble disposer de bons atouts pour gérer le « post-covid ».

Je profite habituellement de cet édit pour inviter la population aux vœux. Mais, vu le contexte et à l'instar du repas des anciens, la cérémonie des vœux est annulée.

L'inauguration de la MAM sera probablement l'occasion la plus proche pour se revoir et échanger.

En attendant, je vous souhaite plus que jamais de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2021.

Bloavezh Mad!
Pierre Le Goff



guimaec.mairie@wanadoo.fr

Bulletin municipal
de la mairie de Guimaëc

Directeur de la publication :
Pierre Le Goff, maire

Responsable de la rédaction :
Alain Tirilly

Comité de rédaction :
Bernard Cabon,
Dominique Bourguès,
Valérie Guillet,
Laurence Paris,
Geneviève Keranfor.

Mise en page et impression :
Imprimerie de Bretagne, Morlaix



Photo de couverture :

L'escalier à pondalez de Penn an Nec'h

Etat civil - 2020

NAISSANCES : 5

- Le 16/04/2020 : **Marlay MICHEL** chez Lucas MICHEL et Juliette NICOL
- Le 25/07/2020 : **Marius CORIOU** chez Simon CORIOU et Fanny CROGUENNEC
- Le 05/08/2020 : **Tymaël Etienne Julien Marie LEMAIRE** chez Sylvain LEMAIRE et Bénédicte CORSON.
- Le 12/08/2020 : **Jeanne HERVÉ** chez Adrien HERVÉ et Mariana MONCUS.
- Le 06/11/2020 : **Yune RAZÉ** chez Pierre RAZÉ et Fanny DA SILVA

Mariages : 2

- Le 22/08/2020 : **Sébastien Titouan Jean MONTEIL et Alexandra Médéah LE DREFF.**
- Le 29/08/2020 : **Laurent Nicolas Olivier PINSON et Tatiana-Elisabeth Régine Nicole ALLAIRE**

Décès : 12

- Le 05/03/2020 : **François Marie CAZUC** ; Sainte Rose.
- Le 05/05/2020 : **Jean Michel LE LOUS** ; Bellevue.
- Le 08/05/2020 : **Pierrick Yves JACOB** ; Lannion.
- Le 15/05/2020 : **Marie Paule Jeanne Anne de BIRÉ** ; Kergadiou.
- Le 19/05/2020 : **Jacques Raoul INVERNON** ; Ploujean.
- Le 20/05/2020 : **Anne Marie Françoise OLLIVIER veuve QUEMENER** ; Kergreis.
- Le 20/06/2020 : **Jean Francis ROPARS** ; Kernu.
- Le 17/07/2020 : **Yvette Marianne THORAVAL veuve PAUGAM** ; 5 Hent Lanmeur
- Le 28/08/2020 : **Marie Claude DELISLE veuve CLECH** ; Kerellou
- Le 28/09/2020 : **Suzanne Jeanne GRANDJEAN veuve JUMEAU** ; Saint-Ay.
- Le 28/10/2020 : **Nathalie Marie Josette NABUCET** ; 26 Hent Lokireg
- Le 31/10/2020 : **Marie-Hélène Elyane QUINCY** ; 23 Hent Beg an Fri

URBANISME 2020

Permis de construire

- PC 029 073 20 00001 **MME LE GOFF Marie**Habitation
- PC 029 073 20 00002 **M MASSON Johan**Extension Habitation
- PC 029 073 20 00003 **M LE COAT Yvon**Extension Garage
- PC 029 073 20 00004 **M REGUER Gilles**Habitation
- PC 029 073 20 00006 **M DYEN Jérémie**Rénovation Habitation
- PC 029 073 20 00007 **M MAUSSION Philippe**Extension Hangar
- PC 029 073 20 00008 **MMES NEDELEC/DEMORE Anne/Nathalie**Carport
- PC 029 073 20 00009 **M JOUANNY Samuel**Habitation
- PC 029 073 20 00010 **M BOULARD Emmanuel**Extension Habitation
- PC 029 073 20 00011 **M RUELLAN Stéphane**Habitation

Déclaration préalable

- DP 029 073 20 00015 **M LE JONCOUR Jean-Yves**Création d'une véranda
- DP 029 073 20 00014 **M QUÉGUINER Pascal**Création d'une véranda
- DP 029 073 20 00013 **MME PRIGENT FLORENCE**Pose de volets
- DP 029 073 20 00012 **M SALAUN Paul**Ravalement
- DP 029 073 20 00011 **M TANGUY Jacques**Portail - Clôture
- DP 029 073 20 00010 **M QUILLÉVÉRE Armand**Carport
- DP 029 073 20 00009 **MME CONSTANTIN Véronique**Création d'une véranda
- DP 029 073 20 00008 **M SCHNEIDER Stéphane**Portail - Porte - fenêtres
- DP 029 073 20 00007 **M LETENDRE Olivier**VELUX
- DP 029 073 20 00006 **M. LE SCOUR Francis**Ravalement
- DP 029 073 20 00005 **MME DOISNEAU BAILLIET Aline**Toiture
- DP 029 073 20 00003 **M LAMORY Marc**VELUX
- DP 029 073 20 00002 **M CHOPIN Philippe**Changement porte/fenêtres - Toiture

Architecture

Quelques informations sur la première page de couverture.

Pondalez (prononcer « pondalè ») en breton signifie « palier ». Ce terme, le plus souvent, évoque les maisons traditionnelles bourgeoises de Morlaix, pour la plupart du XVI^e siècle, maisons à colombage et en encorbellement qui abritent, à l'intérieur, dans les parties communes, ces « pondalez » qui permettent, à chaque étage, la desserte des différents logis.

Ce que l'on sait moins, c'est qu'il existe aussi une forme rurale du « pondalez » dont nous avons ici un exemple bien conservé, celui de Penn an Nec'h.

Cette ancienne habitation s'insère dans un long corps de ferme comportant, à l'ouest, des habitations plus récentes et, à l'est, des bâtiments de ferme, de même facture avec porte cochère.

L'examen de la façade permet de supposer l'usage des différentes pièces auxquelles on accède.

Le « pondalez » est constitué d'une lourde dalle de schiste que l'on atteint par un escalier simple* sans rambarde. Sous cette dalle, le plus souvent une porte, ici deux, côte-à-côte, à linteau droit contrairement à celle du haut qui est à voûte de schiste.

À droite du logis, des ouvertures assez larges, de formes diverses, liées à plusieurs remaniements, indiquent qu'il s'agit de pièces à vivre : cuisine et pièce commune au rez-de-chaussée, chambres sur plancher à l'étage.

À gauche, les minuscules fenestrons semblent désigner des pièces à l'abri de la lumière et des variations de température. Il peut s'agir de la laiterie et de lieux de conservation de nourriture.

La façade, constituée de moellons de couleur ocre que l'on nomme globalement « grès armoricain », indique bien que l'on se situe dans l'ouest de la commune. À l'est, les schistes gris de Locquirec sont largement dominants.

En résumé, nous avons ici un habitat très ancien (XVI^e-XVII^e siècles) qui visiblement a été construit pour durer.

** Il peut être double comme à Pluscaouen.*

Le service Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) mène un travail de fond auprès des agriculteurs du territoire pour de nouvelles pratiques et une qualité des eaux améliorée. De très belles vidéos ont été réalisées par « Après La Pluie Films » (basé à Morlaix) pour expliquer le dispositif appelé « Boucle vertueuse ».

La « boucle vertueuse » est un dispositif innovant créé par Morlaix-Communauté dans le cadre du plan de lutte contre la prolifération des algues vertes du Douron. Les agriculteurs s'engagent, en partenariat avec le service Gemapi, dans une démarche d'évolution de leurs pratiques ou de leur système d'exploitation. Ils bénéficient de prestations agricoles avec un impact environnemental moindre.

Vous pouvez visionner des vidéos sur You Tube (Morlaix Communauté)

En parallèle, le service porte le programme « Breizh bocage » qui consiste à assister les agriculteurs pour l'implantation de haies et talus car ces derniers jouent un rôle prépondérant pour la biodiversité, la protection des sols et des cultures...

Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays de Morlaix, un diagnostic est en cours d'élaboration pour analyser les liens entre santé et environnement. Un questionnaire santé environnement a été réalisé à destination des habitants du Pays pour connaître leur avis. Vous pouvez y répondre en ligne...

Randonnées

Le chemin de randonnées de Menguy vient d'être aménagé : un petit pont de bois relie les deux rives du fleuve côtier et des pas japonais, tirés des troncs qui encombraient le passage, permettent de franchir à pieds secs un passage un peu boueux... Bonne promenade !



Musée Ar Vagajenn

Le 5 septembre, c'est sous un soleil éclatant et après trois ans de réunions, de concertations et de travaux que le maire, Pierre Le Goff, a inauguré le Musée Ar Vagajenn. Après avoir rendu hommage à Hervé Le Goff, président et cheville ouvrière de l'Association, mort la semaine précédant l'aboutissement du projet qui lui tenait tant à cœur, le Maire a retracé l'histoire de cette rénovation, histoire d'amitiés, de passions, de solidarités, d'entraides des bénévoles de l'association mais aussi de nombreux guimaëcois. Les financeurs privés et institutionnels étaient présents et ont, chacun à leur tour, vanté l'intérêt et la qualité du projet.



Maisons d'assistants maternels

Les travaux de la MAM avancent à bonne allure : les extérieurs sont achevés à l'exception de quelques menus détails. L'aménagement intérieur est commencé depuis plusieurs semaines et l'on peut désormais se rendre compte de la distribution des pièces. La livraison est attendue pour le mois de février.



Baptême de Opala

Le soleil était au rendez-vous pour le baptême d'Opala, un solide Highland Cattle venu remplacer le vieux Tonkadur. Ambiance festive marquée par le discours du parrain, Bernard Cabon, avant que la marraine, Vonette Arzic, ne pousse une chansonnette de sa composition sur l'air de Santiano, chansonnette reprise en chœur par les spectateurs. Une courte, joyeuse et fort appréciée parenthèse en temps de confinement.



Salon de coiffure

Elise a pris sa retraite après 20 ans de salon et l'a transmis à Katell Nogré qui a ouvert à la mi-octobre. Ses 15 ans d'expérience à Lannion et Morlaix lui ont bien servi pour s'organiser en ces temps de confinement-déconfinement-reconfinement et assurer tout de même un maximum de prestations dans un salon entièrement relooké. Hommes, femmes, enfants sont accueillis du lundi au samedi à partir de 9 heures.

Rendez-vous possible au 02 98 67 64 19.



L'école

Sortie des Cours Moyen sur l'AME (Aire Marine Educative) à Velin Izella pour continuer l'observation du site avec, à chaque visite, la découverte d'une espèce vivante que nous n'avions pas vue jusqu'à présent.

Les élèves adorent et sont toujours enthousiastes pour participer à cette activité, écologique et scientifique.

Frédérique Robic



Généalogie

Club rencontre et loisirs de Guimaëc

En ces temps de pandémie, les joueurs de cartes et de Triomino attendent avec impatience de se retrouver.

Seule la section généalogie continue à vivre, dans les règles du confinement, car, même si des échanges entre personnes donnent plus de piment et de convivialité à cette activité, la généalogie peut se pratiquer chez soi, devant son écran, et le téléphone crée le lien entre nous.

Pour donner un aperçu de nos recherches, voici une anecdote, (j'ai donné un nom d'emprunt à ces personnes pour conserver leur anonymat)...

Plusieurs fois, nous avons trouvé un Jean CLECH, fils d'un autre Jean CLECH et de Marie TANGUY.

Mais, oh surprise ! il y avait 2 autres Jean CLECH dans la même fratrie !

Nous en avons cherché la cause : à cette époque, beaucoup de femmes décédaient à l'accouchement et le papa, doté d'une famille déjà nombreuse, était souvent obligé de se remarier, et parfois plusieurs fois. Dans le nouveau foyer, si un fils naissait, très fier, il lui donnait à nouveau son prénom.

4 mariages = 4 Jean CLECH fils de Jean CLECH...

Si cette anecdote vous a plu, j'en chercherai d'autres pour le prochain journal.

Lili Derout

Bibliothèque Une éclaircie ?

Se déconfiner par ces temps moroses... Je ne parle pas que de la météo.

Mais se blottir sous la couette, s'alanguir dans un fauteuil auprès du feu qui flambe dans la cheminée, en compagnie d'un livre ! C'est s'évader un peu du quotidien, se laisser guider vers d'autres horizons, élargir ses points de vue, aller à la rencontre des autres. Et, ensuite, prolonger le plaisir en partageant ses coups de cœur, en échangeant et discutant avec ses amis.

La bibliothèque, fermée pour des raisons sanitaires, va pouvoir rouvrir, sans doute à partir du quinze décembre et vous proposer d'autres pistes à explorer. En effet, les nouveaux livres n'attendent que vous et se languissent sur les rayons.

Au plaisir de vous revoir bientôt à la bibliothèque municipale !

Si vous disposez de livres dont vous souhaitez vous débarrasser, sachez que nous en sommes preneurs, au profit de l'association «Marin de Bibliothèque». L'association se propose de collecter les livres (tous types et formats) que vous ne souhaitez plus conserver, afin de les réemployer dans l'économie solidaire : aider à la création d'emplois et participer au financement d'établissements de santé de l'agglomération de Morlaix (tels que l'hôpital de Morlaix ou encore l'EHPAD de Lanmeur), ceci grâce aux ventes effectuées ponctuellement lors de braderies.

Merci d'avance pour vos dons.

Les bibliothécaires



Cette année est une année assez inhabituelle.

En effet, l'épidémie de covid a touché tout le monde. En raison de cette pandémie, toutes nos prestations, animations de fêtes, etc... ont été annulées. Le printemps, l'été, n'ont pas ressemblé à ceux des autres années où nous étions très pris et très engagés auprès des associations environnantes.

Cependant, nous n'avons pas chômé. Quelques répétitions ont eu lieu à domicile, et des après-midi couture ont donné naissance à de nouveaux costumes que vous découvrirez très bientôt, je l'espère.



L'assemblée générale s'est déroulée le 16 octobre et a rassemblé tous les membres, tout en respectant les gestes barrières.

Les bilans moral et financier ont été acceptés à l'unanimité et des projets ont été soumis à l'ensemble des membres, comme l'achat d'une nouvelle sono, de costumes et des animations à venir (celles de cette année étant reconduites pour 2021 par les dirigeants d'associations environnantes qui s'étaient vus contraints d'annuler cette année).

Ainsi pouvez-vous déjà noter que le 15 août le groupe se produira à Lanmeur, le 22 août à Plouégat-Guerrand et fin juillet à l'Île Grande, etc....

Un calendrier des animations sera mis à jour dans le prochain bulletin. N'hésitez pas à consulter notre site internet et à y mettre vos appréciations ou critiques. Je réitère mes remerciements à tous les musiciens et danseurs qui donnent de leur temps et qui font tout pour que la bonne humeur règne au sein du groupe.

Je vous donne rendez-vous pour l'été 2021 en souhaitant sincèrement que ce virus présent actuellement ne soit plus qu'un mauvais souvenir.

La présidente.

Janine Bourdelles

Un petit plus :

Les cours de danses bretonnes, que je devais donner dans le cadre du Foyer Rural avec quelques membres du groupe en novembre sont reportés à cause du COVID.

Si la pandémie s'estompe et disparaît, il est possible que cela débute en janvier. Un article paraîtra dans la presse.

Pour plus d'infos merci de me contacter au 02 98 78 81 96 ou au 06 11 77 00 57.

GROUPE JARDINAGE

Le groupe jardinage a poursuivi ses actions d'entretien au Prajou et autour de l'église... de façon plutôt décousue cette année en raison des confinements.

Les projets de nouvelles plantations autour de l'église sont reportés au printemps.

En attendant de nouvelles vocations de jardiniers amateurs, nous avons réduit les travaux d'entretien au Prajou et à Trobodec (uniquement de la tonte quelques fois dans l'année). Avis aux futurs bénévoles, ils sont les bienvenus ; les idées ne manquent pas !

Que faire au jardin en ce début d'année ?

«Taille tôt, taille tard, rien ne vaut la taille de mars.»



Début mars est la meilleure période pour tailler vos hydrangéas et vos rosiers. Si vous le faites trop tôt, quelques semaines de temps doux en janvier ou février vont faire sortir de nouvelles pousses et grossir les bourgeons que quelques jours de froid détruiront.

Bien sûr toutes vos tailles (sauf les rosiers, si vous craignez les épines, qui peuvent aller à la déchetterie) sont broyées et déposées au compost ou mieux directement dans vos massifs pour nourrir vos plantes, les protéger contre les indésirables et la sécheresse et faire ainsi des économies en évitant d'acheter engrais et paillis.

C'est aussi l'occasion de préparer des boutures que vous pourrez échanger lors du **troc plantes de printemps** organisé par le groupe jardinage du foyer rural le dimanche 28 mars de 14 h 00 à 17 h 00 à la salle de sports.

Y et MCh Erault pour le groupe jardinage

Une année 2020 déstructurée mais riche en expériences artistiques

L'année avait commencé très fort pour Son ar mein : à Lannion, l'association de musique ancienne entamait un enregistrement sur le thème d'un «Bach italien» avec l'ensemble Ma Non Troppo et deux solistes réputés, le contre-ténor Paul-Antoine Bénos et la soprano Marie Perbost (nommée en février Révélation de l'année aux Victoires de la musique 2020). Rapidement, il a fallu renoncer au « Petit Festival » tout en préservant une belle saison musicale et en répondant aux attentes du public ! Chacun a repris le chemin des petits concerts plus intimes.

Un été bousculé mais plein d'initiatives musicales

En lancement de l'été, deux rando-concerts, nécessaires respirations, ont d'abord mené le public par les chemins de Garlan et Lanmeur. Deux autres évoquant l'écrivain morlaisien Alexandre Lédan complétaient l'offre «plein air». Les concerts ont pu reprendre avec une petite jauge comme à Plougasnou, Plufur, Plouezoc'h ou en doublant la séance, comme à la chapelle Christ de Guimaec. Puis le calendrier s'est étoffé à mesure des propositions. En août, un public de connaisseurs était aux deux rendez-vous marquants de la fin de l'été : à Plougasnou pour entendre l'ensemble Les Basses réunies, à Plouezoc'h pour découvrir le programme Bach l'Italien de Ma Non Troppo. Enfin une journée éclectique à la ferme de Kernevez, à Lanmeur, a fini la saison avec quatre interventions musicales très différentes, (solo de violon, de violoncelle, musique brésilienne, musique ancienne de Monteverdi) entrecoupées de rencontres amicales.

Un automne fructueux mais sans public

L'automne aurait dû être également riche en temps forts. Si une belle résidence, menée à Brest et à Lannion et soutenue par la Drac, a bien mis en valeur l'arpeggione, un instrument redécouvert par le violiste Francisco Mañalich, le confinement a repris, au moment où des temps de rencontres musicales et pédagogiques étaient programmés à Plourin-les-Morlaix et au collège de Lanmeur. Enfin pour clore cette année bousculée et pour compenser tous ces longs silences, deux concerts exceptionnels avaient été fixés ! Le premier prévu le 15 novembre à Morlaix et coproduit avec le festival « Le temps suspendu » a été finalement reporté en 2021 pour enfin faire découvrir deux « opéras » baroques composés par Stradella.

Rendez-vous de décembre

Un peu d'espoir. Si les contraintes sanitaires le permettent, Son ar mein invite, le 22 décembre, à l'église de Locquirec, les musiciens de l'ensemble Ma Non Troppo à partager leur passion avec le public trégorois ! Un concert surprise fait de cantates adapté aux temps de Noël pour reconforter les habitants en mal de belle musique.

En attendant une année 2021 pleine de projets musicaux, puisque, confinement oblige, les rassemblements artistiques et festifs étaient impossibles, les musiciens



Chapelle de Christ- 5 juillet



Chapelle de Christ : Ayumi Nakagawa au clavecin et Patrick Wibart au serpent



Chapelle de Christ - 29 juillet
Ma Non Troppo



Plouézoc'h - 20 août
Ma Non Troppo avec Marie Perbost

en ont profité pour travailler de nouveaux projets et faire des enregistrements. L'ensemble Comet sortira son deuxième Cd en début 2021, Son An Ero éditera également l'enregistrement très personnel des sœurs Beyer ou « Bach l'italien » concocté par Ma Non Troppo.

Renseignements et réservations :

www.sonarmeин.bzh, contact@sonarmeин.fr

Marie-Laure Bourgeois

Les Peintres du Triskel

L'année 2020 s'achève et nous n'avons pas pu organiser d'exposition, ni au printemps, ni pendant l'été, en raison de la pandémie.

Nous souhaitons pouvoir le faire en 2021 mais jugeons qu'il est encore trop tôt pour lancer les préparatifs, ne sachant pas comment la situation va évoluer dans les prochaines semaines.

Si quelques-uns parmi vous pratiquent les arts plastiques et se sentent prêts à exposer leurs travaux, qu'ils n'hésitent pas à nous contacter au : 06 74 46 74 71.

Danièle Paul



Société de chasse Une bien triste saison

Après une ouverture bien maussade, une population de lapins bien faible, voici que notre population de lièvres a été confrontée en ce début d'automne à un virus très contagieux : le ESBH (European Brown Hare Syndrome). Celui-ci n'est, heureusement, transmissible ni à l'homme, ni aux chiens. Les prélèvements effectués par les chasseurs ont donc été en deçà de leurs espérances et l'arrivée de la covid19 a mis un terme à tous les prélèvements poil ou plume.

Les chasseurs ont été obligés de ranger leur fusil au râtelier mais les plus à plaindre ce sont les chiens. Eux aussi, ils sont malheureux...

Une fenêtre nous a été cependant accordée pour pouvoir chasser le sanglier et le chevreuil. La première battue a eu lieu le samedi 28 novembre et un protocole très contraignant a été respecté. Elle nous aura permis de voir quelques pigeons peu nombreux depuis l'ouverture et d'apercevoir la fugace bécasse.

Pascal Lopes



La vallée du Douron Moulin de Moulhac

Portrait d'une championne : Chantal Langlois

C'est dans son corps de ferme en rénovation de Kermenguy où elle vit avec son mari et ses deux filles que Chantal me reçoit pour me raconter son parcours.

Chantal, née à Morlaix en 1967 est la fille de Jean et Jeannette Troadec, bien connus des habitants de Guimaëc. En effet, la famille arrive dans le village en 1974 : Jean conduit le car scolaire et a donc transporté plusieurs générations de petits Guimaëcois, il distribue l'essence au village et, à partir de 1990, les époux tiennent la crêperie « Aux Caprices du Vent ».



Chantal suit une scolarité classique : école primaire de Guimaëc, collège de Lanmeur, lycée Tristan Corbière où elle obtient un bac D.

Elle entre en fac de sciences, puis ayant entendu parler du concours des Douanes, elle tente sa chance et est reçue. Elle suit une formation de 4 mois à Rouen (où elle a Jean-Charles Cabon comme professeur !) et la termine par 6 mois à La Rochelle. Après différents postes-frontière en Suisse, à Roissy et à Brest, elle est mutée à Roscoff.

Chantal a toujours aimé les armes et a d'abord utilisé un revolver 38 dans le cadre de son travail. À partir de 2011, la Douane forme ses agents au pistolet. Chantal participe alors au concours national de tir et se passionne pour la compétition. Elle prend une licence de tir et acquiert un pistolet à air comprimé en 2012. En 2014, Chantal participe au championnat de France de la Fédération Française de Tir. (Il faut savoir que le tir est la 3^{ème} discipline individuelle en nombre de licenciés après le golf et le tennis)

En 2020, elle obtient la 8^{ème} place à Niort

Chantal aime le tir car c'est un sport qui demande de la concentration et qui permet de décompresser. C'est une pratique exigeante car il faut respecter un ensemble de paramètres : une bonne position des pieds et des genoux, une rétroversion du bassin, le calage de la main gauche...



Chantal gagne le Championnat National des Douanes depuis 2013 et défend son titre chaque année.

Son mari Michel, qui, lui, fait du tir à la carabine, participe également aux compétitions. C'est pour eux l'occasion de rencontrer les meilleurs tireurs et de se faire des amis partageant la même passion. En 2019, ils participaient tous les deux aux championnats régionaux. D'après Chantal,

tout le monde peut pratiquer. Il faut commencer par l'air comprimé base de toutes les autres armes.

Un bon tireur doit apprendre à se concentrer, à bien respirer, à se mettre « dans sa bulle » pour prendre confiance en lui. Le matériel est très technique : dans sa mallette, la championne transporte un casque, des bouchons d'oreilles, des chaussures spéciales. Chantal vient de s'offrir une arme de vitesse qui permet la pratique d'une discipline différente avec des tirs sur plusieurs cibles en place.

Pour terminer Chantal insiste sur les règles de sécurité qui sont très importantes. Si certains lecteurs sont tentés, il existe un pas de tir à Lanmeur pour s'initier et s'entraîner.

Bravo et merci à Chantal et souhaitons-lui encore de nombreux succès.

Laurence Paris

Nous vous soumettons un article qui, à bien des égards, peut sembler rébarbatif et prescripteur. Les tempêtes sont de plus en plus nombreuses et les chutes d'arbres occasionnent des désagréments importants : routes coupées, lignes électriques et téléphoniques à terre... l'absence d'entretien des haies peut aussi entraîner des conflits de voisinage. Tous ces événements sont, au final, traités par la mairie. C'est pour cette raison que je souhaite rappeler quelques règles. Avoir des haies et des arbres est essentiel pour les équilibres écologiques, pour l'agrément, le paysage, l'esthétique et l'application de ces quelques règles permet souvent d'éviter tensions et problèmes.

Taille des végétaux : la protection des réseaux et l'obligation des propriétaires riverains (règles de base)

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation ni les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (EDF, France Télécom) et l'éclairage public. Il faut respecter les distances minimales suivantes (Article 671 du code civil) :

- pour les plantations de plus de 2 mètres, distance de plantation à au moins 2 mètres de la limite séparative ;
- pour les plantations de moins de 2 mètres, la distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative.

Relations de voisinage : les responsabilités du propriétaire des végétaux

Lorsqu'un voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint soit d'élaguer les arbres à la hauteur légale, soit de les arracher. Vous ne pouvez plus exiger l'arrachage de l'arbre si ce dernier a dépassé la hauteur légale ou préconisée par les usages locaux depuis plus de 30 ans. Le point de départ de ce délai est la date où l'arbre en grandissant a dépassé la hauteur prescrite.

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent de la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a, en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans.

Nous avons eu, cette année, au bourg de Guimaëc, un cas de coupe sauvage d'arbres. Cette situation a dégénéré en conflit de voisinage et, avec raison, le propriétaire lésé aurait pu demander des poursuites pénales et réclamer des indemnités.

Lorsque les plantations empiètent sur le domaine public.

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont-ils parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Au-dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après une mise en demeure par lettre recommandée avec AR restée sans effet. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Quand réaliser ces travaux ?

Les travaux d'élagage peuvent évidemment être reportés à une date ultérieure pour être effectués durant une période propice pour les végétaux.

Idealement ils doivent se faire à une heure convenable :

« Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, ... et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments » que :

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19h,
- les samedis, de 9 h à 12h et de 15 h à 19h,
- les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12h.

Le respect de ces quelques règles de base, somme toute faciles à mettre en œuvre, permet d'éviter des déboires ou des tracasseries. Pour cela, avant de planter, s'il faut bien se renseigner sur ses droits et ses obligations, il faut aussi s'informer sur la croissance des plants (hauteur, extension de la ramure) afin de ne pas se voir rapidement débordé par la végétation.

Pierre Le Goff



Focalisation sur le lavoir du Prajou

A Guimaëc, nous avons réalisé l'entretien du lavoir du Prajou, lavoir assez petit, très atypique par sa biodiversité, en effet, nous avons trouvé la présence de larves de salamandres, de 5 grenouilles agiles, de dytiques.

Nous avons d'abord pris un temps pour observer la mare, et nous avons conclu qu'il fallait dans un premier temps commencer par retirer les lentilles d'eau qui obstruaient la lumière à l'intérieur du lavoir, nous les avons déposées sur le bord de la mare et avons attendu deux jours pour ensuite procéder à une exportation des lentilles d'eau.

Ensuite, nous avons décidé de procéder à l'arrachage des herbes autour de la mare afin de dégager un maximum pour les amphibiens et pour éviter que des restes de plantes s'introduisent dans la mare, ensuite, nous avons remarqué que les grenouilles agiles allaient se réfugier dans la couche de vase pour se sentir abritées, nous avons donc décidé de ne pas intervenir et avons laissé l'intégralité de la vase afin que les grenouilles puissent continuer à s'y réfugier.

Enfin, nous avons procédé à la réalisation d'un entassement de pierres afin que les amphibiens coincés à l'intérieur du lavoir puissent s'en aller.

*Simon Gestin et Maxime Frageul,
étudiants en BTS au lycée de Suscinio*



*Simon et Maxime
au lavoir du Prajou*

*Le lavoir du Prajou
avant l'intervention*



Le lavoir après le nettoyage



*L'entassement de pierres
pour les amphibiens*

Comment entretenir un lavoir ?

Dans un premier temps, il faut prendre soin de retirer l'excès de lentilles d'eau et d'algues souvent présentes dans les lavoirs peu entretenus, pour ce faire des épuisettes suffiront, ainsi que des râteliers et des pelles.

Il est important de laisser reposer aux bords de la mare au moins deux jours les matières que vous avez récupérées, afin que l'excès d'eau s'en aille et que les invertébrés et autres espèces que vous auriez pu recueillir involontairement puissent regagner la mare.

Vous pouvez prendre également soin de retirer certaines plantes présentes aux abords de la mare mais pas toutes, veillez à laisser un peu de plantes pour la bonne évolution de la biodiversité, en général, intervenez sur environ trois quarts de la mare et laissez un quart comme vous l'avez trouvé afin de ne pas dérégler l'écosystème.

Par la suite, si un lavoir a une quantité de vase trop importante, il est possible mais pas obligatoire d'en extraire le maximum :

– Vous pouvez vider la majeure partie de l'eau après vous êtes assuré qu'aucun animal n'était présent, ainsi vous pourrez extraire

aisément la totalité de la vase que vous prendrez soin de déposer aux bords de la mare.

– Sinon vous pouvez décider d'extraire directement la vase sans retirer l'eau et ainsi perturber au minimum la vie animale de la mare.

Le plus important est de laisser reposer aux abords de la mare l'intégralité de la vase récoltée pendant deux jours, et revenir par la suite procéder à une exportation de celle-ci assez loin de la mare à un endroit propice à cela.

Pour finir, il faut aussi penser à installer une « issue de secours » notamment pour certains amphibiens qui ne savent plus nager à l'âge adulte (salamandre) ou lorsque le rebord du lavoir est très haut. Cela peut être un petit tas de pierres disposées en escalier dans le coin du lavoir ou une planche de bois. Certaines plantes aquatiques facilitent aussi la sortie.

Dernière chose, il faut impérativement éviter de mettre dans les lavoirs des poissons ou d'autres espèces aquatiques exotiques, afin de ne pas en dérégler l'écosystème. (les poissons n'hésiteront pas à se nourrir de larves de salamandre par exemple).

Focus sur la gestion des déchets

Depuis 2003, ce sont les services de Morlaix Communauté qui interviennent sur le territoire guimaëcois pour la collecte et la valorisation des déchets. Il s'agit là d'une des nombreuses compétences pilotées par la Communauté d'agglomération (urbanisme, eau et assainissement, développement économique ...) pour rendre plus efficace l'action publique.

Plus de 50 000 tonnes de déchets par an

Pour mesurer l'ampleur de la tâche, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Sur les 26 communes du territoire, chaque année, les équipes de Morlaix Communauté collectent et traitent plus de **50 000 tonnes de déchets dont 17 000 tonnes d'ordures ménagères (sacs noirs)**. Chaque jour, c'est l'équivalent de 3 semi-remorques qui partent vers les incinérateurs de Brest ou de Carhaix.

Au quotidien, **70 agents** sont mobilisés sur les différents postes (collecte, tri, déchèterie ...) pour rendre ce service à la population.

A l'échelle de Guimaëc, cela représente 90 points de collecte d'ordures ménagères, 69 points de collecte des sacs jaunes et 2 points de collecte du verre.

Nos poubelles ont parlé !

Nos poubelles (sacs noirs), passées au crible en 2016 par Morlaix Communauté, avaient révélé leurs secrets ! Chaque habitant génère près de 250 kg de déchets par an, soit une tonne pour une famille de 4 personnes.

Plus intéressant, sur ces 250 kg, seuls 64 kg étaient des déchets résiduels c'est-à-dire sans filière de traitement et qu'il convenait d'incinérer. Le reste, soit 186 kg par an et par habitant, n'avait rien à faire dans les sacs noirs.

En effet, 120 kg sont évitables par des gestes de prévention comme le compostage, le zéro déchet, le stop pub.....et 66 kg sont recyclables en étant déposés dans les sacs jaunes ou à la déchèterie.

Face à ce constat, à chacun d'entre nous de s'engager individuellement dans de nouvelles habitudes de tri en s'appropriant facilement les différents dispositifs mis en œuvre par Morlaix Communauté pour détourner nos déchets de l'incinération pour plus d'économies et, plus encore, plus d'écologie.

La nouveauté sur le tri des emballages et papiers

Nos « sacs jaunes » sont traités au centre de tri Triglaz à Plouédern. Après des travaux, le site est en mesure de trier tous les emballages et papiers. Depuis le 1^{er} juillet, vos sacs jaunes acceptent :

- Films et sachets en plastique : sur-emballages de packs d'eau, paquets de bonbons...
- Pots et boîtes en plastique : yaourt, crème fraîche, viennoiseries...
- Barquettes en plastique ou polystyrène : charcuterie, viande...
- Petits emballages métalliques : capsules de café, boules de papier aluminium, plaquettes de médicaments, couvercles et capsules.

Attention, les emballages doivent être bien vidés et non emboîtés



Procurez vous le guide de tri en mairie et auprès de Morlaix Communauté

Vigilance Covid 19 : Protégez les agents de collecte et de tri

Les masques usagés et autres produits d'hygiène (mouchoirs, lingettes, gants, etc.) doivent être placés dans un sac correctement fermé, puis mis dans le bac à ordures ménagères pour être incinérés. Pour assurer au mieux la protection des salariés qui peuvent être amenés à les manipuler, ces déchets ne doivent en aucun cas être déposés dans les sacs jaunes.

Agir pour limiter les coûts

Vous vous en doutez, la collecte et le traitement des déchets sont, bien entendu, une charge financière importante pour la collectivité. Ce coût était de près de 9,3 millions d'euros en 2019. Il est, majoritairement (70 %), assumé par les ménages qui, chaque année, payent au sein de leur taxe foncière une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Son montant moyen par logement est de 144€ pour la commune de Guimaëc.

Mais, au-delà des coûts financiers, nos déchets ont une facture élevée en bilan carbone. Le transport, l'incinération, les processus de recyclage ont un impact environnemental fort. Notre planète, dont nous consommons, toujours un peu plus, les ressources non renouvelables, en souffre également.

Vous voulez agir ? Rejoignez les 270 familles engagées dans le défi zéro déchet ! C'est gratuit et les résultats sont garantis puisqu'en moyenne adopter un mode de vie zéro déchet permet de réduire de 45 % la poubelle ménagère et, cerise sur le gâteau, de faire plus de 800 € d'économie sur son budget de consommation courante chaque année.

Un doute ? Une question ? Toutes les réponses au numéro vert d'appel gratuit 0 800 130 32 et sur www.morlaix-communaute.bzh.

Céline Cougoulat

Responsable du tri à Morlaix-Communauté



ULAMiR = Union Locale d'Animation en Milieu Rural.

CPIE = Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

L'ULAMiR-CPIE Pays de Morlaix-Trégor, créée en 1974, est une association loi 1901 en milieu rural au service des habitants, des usagers, des associations, des collectivités locales du Trégor Finistérien dans le domaine de l'animation socio-culturelle et du développement local. Elle est labellisée centre social depuis 1996 et CPIE depuis 2004 pour ses actions de sensibilisation et d'accompagnement des territoires vers le développement durable ; elle est également agréée Chantier d'Insertion par l'Activité Economique.

Actuellement huit communes sont adhérentes : Garlan, Guimaëc, Lanmeur, Locquirec, Plouezoc'h, Plouégat-Guerrand, St-Jean-du-Doigt et Guerlesquin.

Nos objectifs consistent à répondre aux diverses demandes ainsi que de susciter et de concrétiser les initiatives locales, à l'échelle du Pays de Morlaix.

Un outil associatif pour contribuer au développement du territoire, avec l'ensemble de ses acteurs et de ses habitants

L'ULAMIR – CPIE est tout à la fois,

- Un espace de mise en lien et de recherche de convergence entre les attentes de la population, des collectivités locales et de leurs partenaires.
- Un espace multi-partenarial de réflexion et de mise en œuvre d'actions d'animation de la vie sociale, culturelle,... pour alimenter une identité de territoire.
- Un espace d'expérimentation et d'innovation pour élaborer et construire des réponses locales, au carrefour des enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire.
- Un espace-ressource pour aider, favoriser les actions communes, soutenir des acteurs locaux et en particulier les écoles, les associations locales, des groupes d'habitants qui le souhaitent...

Une association, des valeurs partagées

L'Ulamir-CPIE a pour but de promouvoir et de coordonner les efforts d'animation et de développement du milieu rural en particulier dans le domaine social, culturel, sportif et de la valorisation du patrimoine naturel en intégrant les enjeux environnementaux

actuels et le développement socio-économique. Elle développe avec l'ensemble des partenaires du territoire tout projet visant au développement durable.

Elle soutient et impulse les actions menées par les associations et les collectivités locales adhérentes à ses statuts.

Elle a un rôle de conseil et de médiation sur l'ensemble du Pays de Morlaix.

- Association de développement local ayant pour but de contribuer au développement du territoire sur cinq domaines privilégiés :

SOCIAL - ENFANCE/JEUNESSE - PATRIMOINE - ENVIRONNEMENT - INSERTION.

• Éducation populaire

- rendre accessible à tous les activités sur le territoire (socio-culturel, sport, environnement...)
- Etre à l'écoute de la population.
- Prendre en compte les réalités du territoire, en évolution permanente.
- favoriser les solidarités inter-générationnelles.

- renforcer le lien social ; replacer l'humain au cœur du projet.

L'ULAMiR-CPIE sur la commune de Guimaëc (liste non exhaustive):

- Accueil des enfants au centre de loisirs intercommunal (ALSH à Lanmeur), 3/12 ans.
- Accueil des jeunes, 9 ans et plus, lors des activités sportives et de loisirs.
- Intervention à l'école : cycle d'éducation physique et sportive, éducation à l'environnement et au développement durable, accompagnement de la démarche Eco-Ecole et de l'Aire Marine Educative.
- Animations à destination du grand public pour la découverte de l'environnement, notamment dans la Vallée de Trobodec.
- Travail du groupe Patrimoine de Lanmeur pour l'édition de l'ouvrage «Flore du Vallon de Trobodec» et la valorisation du patrimoine local.
- Intervention de l'équipe du Chantier d'Insertion pour l'entretien des chemins de randonnée : GR34, chemins intérieurs, Chapelle Notre-Dame des Joies, Vallée de Trobodec.

Bénédicte Compois, directrice de l'Ulamir-Cpie.



Les noms de lieux de Guimaëc (suite) : les noms en rapport avec la végétation

La végétation est un élément essentiel du paysage : elle lui donne sa couleur et, dans une certaine mesure, sa forme. Elle peut servir d'abri, de coupe-vent. Elle est source d'énergie, c'est avec son bois que l'on cuit les aliments et que l'on réalise les charpentes et les cloisons.

Les arbres apparaissent fréquemment dans les noms de lieux, des feuillus et, en certains endroits, le seul conifère endogène de Bretagne : l'if (*ivin*). Les cultures, pourtant essentielles dans une économie rurale, sont absentes, probablement en raison des assolements qui les faisaient se déplacer. En revanche une association végétale occupe largement le terrain de la toponymie : la lande (*lann*). Les noms qui évoquent la lande, la bruyère, l'ajonc ou la fougère sont des indicateurs de l'acidité des sols.

Les arbres, *gwez/gwezeg* : *Keravezeg/Keraveeg*.

Le bois (ensemble d'arbres) : *Porzh ar C'hoad*, la cour du bois.

La fougère, *raden* : *Keradenec /Keradeneg*, la Fougeraie que l'on trouve aux deux extrémités de la commune.

L'aubépine, *spenn /spennenn* : *Penn ar spenn/spennenn*, le bout de l'aubépine, de l'épinaie.

Le sureau, *skav* : *Kersco/ker Skav*, le lieu du sureau.

Le saule, *haleg* : *Keraleguen/Ker Halegenn*, la Saulaie.

Le chêne, *derv* et parfois *tan* : *Runtannic/Run Tannig*, la colline au petit bois de chênes.

Le têtard, souvent un chêne étêté, *penn dogan, dogan*, têtard : *Poull Dogan*, la mare au têtard.

Les bosquets, *kelieg* : *Le Guelliec/Ar gelieg*, le lieu aux bosquets.

Les orties, *linad* : *Toull Linad*, le lieu aux orties.

La bruyère, *brug* : *Koad Brug*, le bois aux bruyères.

Lann, la lande ou l'ajonc :

Penn Lann, le bout de la lande/ajonc,

Lann ar ven (ar vilin), la lande/ajonc au moulin,

Goas Lann, le ruisseau de la lande/ajonc,

Ti Lann, la maison de la lande/ajonc.

Il n'est pas rare d'entendre, en français, utiliser le mot « lande » pour l'ajonc, c'est parce qu'en breton c'est le même mot.

Glaz/glas, vert (ou bleu si la couleur est naturelle) :

Run C'hlaz/Glaz, la colline verte,

Pont Glaz, le pont vert.

Delioù, les feuilles : *Goas Delioù*, le ruisseau aux feuilles.

Goarem/gwaremm, la garenne :

Goarem Milin Avel, la garenne du moulin à vent.

Kanab, le chanvre :

Hent ar Ganabenn, le chemin de la chènevière /canebière. Cette dénomination récente reprend l'idée de chanvre, très présent dans le vieux cadastre, mais non pas de la culture elle-même, mais des endroits où on la travaille.

Bernard Cabon



Maen Rannou

Vous connaissez cette stèle fichée dans la mur du placître de l'église de Guimaëc, vous en trouverez la photo en dernière page de ce bulletin. En 2009, dans le numéro 40 (vous pouvez le lire sur le site de la commune) nous vous avons présenté un livre pour adolescents, écrit en breton par Yann Gerven, dont la grand-mère était de Guimaëc : ce livre avait pour titre Maen Rannou, c'était le troisième tome d'une suite intitulée « Ar c'hrashoù », « les crashes » avec comme héroïnes une bande de sorcières bien modernes. L'auteur et les Editions Keit Vimp Bev nous ont autorisés à en publier quelques extraits, qu'ils en soient remerciés.

Légende : en gras les passages du livre, dessous la traduction en italique ; entre les passages, le résumé de ce qui s'est passé.



Traduction/adaptation de Dominique Bourguès.

Deuet eo a-benn sorserezed Kreiz Kerne, ar re gozh hag ar re yaouank dorn-ha-dorn, eus ar Grec'hmitouarn a oa bet kaset en-dro d'e di bihan e Mael-Karaez. Chom a raio reizh heman hiviziken. Met traoù a zo o vont a-dreuz c'hoazh. Aet eo Maen Rannou kuit eus e blas. Hag an holl, kerkent, da vont war glask anezhañ.

Les sorcières du Centre-Bretagne, les vieilles et les jeunes, main dans la main, ont réussi à venir à bout du Croque-mitaine qui a été ramené dans sa petite maison à Maël-Carhaix. Celui-ci restera tranquille désormais. Mais il y des choses qui vont de travers encore. La stèle de Rannou a quitté sa place. Et toutes, aussitôt, de se lancer à sa recherche.

Avant de se lancer à la recherche de la pierre de Rannou, notre bande de sorcières, à cheval sur leurs aspirateurs, Tornado ou Zanussi, mais ne dédaignant pas non plus d'utiliser leur Opel Corsa, exercent leurs talents magiques sur la place du marché à Rostrenen, au festival des Vieilles charrues à Carhaix, prenant garde, afin d'éviter de se « crasher », à ne pas trop s'approcher des projecteurs qui ont pour effet de changer la trajectoire de leurs engins. Elles doivent aussi se méfier des balayeuses de nuit qui parcourent le ciel... Devisant sur les dangers qui les guettent, elles n'oublient pas non plus la pierre de Rannou.

— Anez ankouaat maen Rannou, an hini en doa diveget chiminal Mon ar Big gwechall, hag emañ aet Soaz Paskored hag an div all da eveshaat e dreug hag e oberoù, a boursue unan all c'hoazh.

Mon ar Big ? Ne'm boa ket lavaret deoc'h, mes d'ar c'houlz ma oa Rannou ar ramz o chom e Trelever, war barrouz Gwimaeg, e oa ivez o chom er vourc'h ur vaouez, Mon ar Big hec'h anv, a oa gwashañ teod milliget a oa bet morse etre Menez Bre hag aod Sant-Julien. Evit kastizan Mon a-gaozenn d'an droug a rae gant he zeod, en doa divizet Rannou bannañ ur maen da zistrujañ he zi, un deiz ma oa-hi er gêr o lipat kafe ; padal, en doa c'hwitet e daol, ha torret e oa bet ur ribod chiminal bennak

hepken ; kouezhet e oa ar maen e-kreiz ar vourc'h, ha chomet e oa sanket e moger ar vered abaoe, nemet e oa chomet divoulc'h e nerzh hud, ha diouzh ar mod e oa aet kuit ac'hane gant ur pal resis.

Marv e oa Mon ar Big abaoe pell 'zo, ha ne chome na maen nag atredoù deus an ti zoken, savet un ti all en e blas, bet ostaleri e-pad pell ha deuet bremen da vezañ un ti perukenner, setu, petra'oa ar maen en sell d'ober, den ebet ne ouie, hag hini ebet eus ar c'hoarezed ne glasse divinout zoken, Betek boull strink Roz Prijant a oa chomet mut war se.

(Da vezañ kendalc'het)

— Sans oublier la stèle de Rannou, celui qui avait décapité la cheminée de Mon la Pie autrefois et dont Soaz Paskored et deux autres surveillent le trajet et les faits et gestes, disait encore une autre [sorcière].

Mon la Pie ? Je ne vous avais pas dit, mais à l'époque où Rannou le géant habitait à Trelever, paroisse de Guimaëc, il y avait aussi, habitant au bourg, une femme du nom de Mon la Pie qui était la pire langue maudite qui ait jamais été entre le menez Bré et la plage de Saint Julien. Pour punir Mon à cause du mal qu'elle faisait avec sa langue, Rannou avait décidé de balancer une pierre pour détruire son logis, un jour où elle était à la maison à lipper du café ; cependant, il avait raté son coup et seul un mitron de cheminée avait été cassé ; la pierre était tombée au milieu du bourg et depuis lors était restée plantée dans le mur du cimetière sauf que son pouvoir magique était resté intact rien qu'à voir la façon dont elle est partie de là dans un but précis.

Mon la Pie était morte depuis longtemps et il ne restait même plus ni pierres ni décombres de la maison, on avait construit une autre maison à sa place, qui avait été un bistrot pendant longtemps et est devenue maintenant un salon de coiffure, voilà. Qu'est-ce que comptait faire la pierre, personne ne le savait, et aucune des sœurs, même, ne cherchait à le deviner. Jusqu'à la boule de cristal de Roz Prijant qui était restée muette à ce sujet. (à suivre)

Qui était Rannou Trelever ?

Si vous voulez en savoir un peu plus sur notre héros guimaëcois (c'est son épée qui figure sur notre blason) vous pouvez reprendre les anciens bulletins, du numéro 4 au numéro 8, dans vos archives (!) ou sur le site internet de la commune : « Taolioù kaer Rannou Trelever » ou « Les exploits de Rannou Trelever » nous avaient été présentés par Bernard Cabon, de la bonne lecture pour petits et grands !

La stèle de Rannou.

Voici ce que nous apprend la notice des Monuments Historiques, rédigée en 1992, référence PA00089997 : « Lec'h dit Maen ar Rannou encastré dans le mur de l'ancien cimetière, datant du Néolithique, protégé par une inscription sur la liste des Monuments Historiques le 27 octobre 1955, par arrêté, en tant que mégalithe, dont l'intérêt est à signaler ; propriété de la commune de Guimaëc ».

Laiteron des champs ou laiteron champêtre



La plante



Feuilles



Fleur

Famille : Astéracées
Nom latin : Sonchus arvensis
Nom breton : Askol gwen
Floraison : juillet à octobre
Floraison : jusqu'à 150 cm

Propriétés :

Les feuilles sont comestibles crues ou cuites.
Elle favorise l'expulsion des sécrétions bronchiques.
Insecticide : éloigne les insectes.

Caractéristiques

Plante vivace herbacée, feuilles en rosette à la base ;
racines traçantes pouvant atteindre plusieurs mètres.
Utilise ses rhizomes pour se multiplier.
Considérée comme mauvaise herbe car elle est très
difficile à éradiquer.

**ESPÈCE RÉCEMMENT
DÉCOUVERTE**

Roquette jaune ou roquette sauvage



Fleur



Feuilles



Fleur

Famille : Brassicacées
Nom latin : Diplotaxis tenuifolia
Floraison : Mai à septembre
Floraison : jusqu'à 80 cm

Propriétés :

Le nom roquette vient de l'italien qui veut dire chou.
La plante entière est très comestible, les feuilles
utilisées sont ajoutées aux soupes et aux ragoûts ou
servies comme légumes ; les jeunes feuilles et fleurs

en salade ; les graines utilisées comme celles de la
moutarde dans les marinades.
Tonique, stimulante, digestive, diurétique, expecto-
rante, antiscorbutique.
Cependant à consommer avec modération.

**ESPÈCE RÉCEMMENT
DÉCOUVERTE**

Le Gaillet des marais

ESPÈCE RÉCEMMENT
DÉCOUVERTE



La plante



Fleur



Fleur

Famille : Rubiacées

Nom latin : Galium palustre

Nom breton : Askol gwen

Floraison : juin – juillet

Floraison : jusqu'à 100 cm

Propriétés :

Il a les propriétés des autres gaillets : parfumer et colorer les laitages et surtout servir à cailler le lait.

En médecine traditionnelle, il était apprécié comme diurétique, idéal contre la cystite

C'est un anti-épileptique et antipsoriasique

Le Fragon petit-houx

Appelé aussi « Fragon épineux »,
« Fragon piquant », « Houx
frelon », « Buis piquant ».



L'arbuste



Fleur sur une cladode
ressemblant à une feuille.



Le fruit toxique, une baie verte puis
rouge à maturité.

Famille : Liliacées

Nom latin : Ruscus aculeatus

Nom breton : Kelenn bleiz, Brug kelen, Gougelen

Floraison : Janvier à mars

Propriétés :

Arbrisseau toujours vert aux rhizomes charnus. Ses feuilles, qui sont en réalité des rameaux aplatis appelés cladodes, sont coriaces et piquantes aux extrémités.

La plante développe des rhizomes blanc-gris, utilisés pour sa multiplication.

Son rhizome a des vertus circulatoires d'où son surnom de « plante des jambes légères ».

Sa racine est émolliente ; elle est utilisée dans des pommades pour les hémorroïdes.

Le fragon est également un diurétique et un anti douleur. Il a été utilisé pour apaiser les douleurs menstruelles.

Le fragon entre dans la composition du sirop aux 5 racines, (ache des marais, asperge sauvage, fenouil, persil) aux vertus apéritives.

La vie du Musée rural de GUIMAEC Ar Vagajenn

L'année 2020 a été une année à rebondissements pour le musée entre les différents confinements et fermetures administratives et la perte de notre président. Après une première date fixée au 4 juillet, l'inauguration a été reportée, entre deux périodes de confinement, au 5 septembre. Guimaëcois et personnalités y ont assisté en nombre.

Malheureusement, la fête du musée qui tenait tant à notre ancien président Hervé LE GOFF, a dû être annulée et reportée à d'autres temps.



Actuellement le musée est fermé pour cause de pandémie.

L'assemblée générale du musée pour l'élection de la nouvelle équipe a aussi été reportée à une date ultérieure. Malgré tout cela et le peu de jours d'ouverture, nous avons pu constater une bonne fréquentation. De nouveaux écrans vidéo ont été installés sur le circuit de visite permettant le visionnage de la fabrication du beurre et de celle des sabots, de l'utilisation des chevaux de traits en campagne et de la construction navale à Plougasnou.

Nous espérons bientôt une réouverture ainsi que la tenue d'une assemblée générale pour l'élection de la nouvelle équipe.

Une pensée toute particulière pour notre président Hervé LE GOFF qui nous a quittés quelques jours avant l'inauguration après avoir passé plusieurs années à se battre contre la maladie tout en participant activement à la construction et à la mise en place de ce nouveau musée.

A très bientôt dans notre nouveau musée.

Joël Abrassart

Les objets du Musée rural À voir et à revoir

De la lessiveuse à la machine à laver

Les premières machines à laver ont été créées au 19^{ème} siècle. Il y a eu plusieurs types de machines : pour certaines les actions sont manuelles, pour d'autres mécanisées ou encore automatisées.

La lessiveuse est la première machine à laver le linge. Elle a été créée en 1870.

Après avoir brossé énergiquement le linge trempé et savonné, on le met dans la lessiveuse avec de l'eau et des copeaux de savon. Puis l'on fait bouillir le tout assez longtemps sur un feu de bois, plus tard sur un feu de gaz. Il s'agit plus de stériliser que de laver. Enfin on va rincer le linge au lavoir. Toute l'astuce du système réside dans la circulation de l'eau chaude qui monte par une colonne centrale et redescend à travers le linge décuplant ainsi l'efficacité du lavage.

Le lave-linge à manivelle en bois a été créé en 1890. Les pales intérieures actionnées à l'aide de la manivelle remuent et battent le linge. Les muscles des bras sont la source d'énergie.

C'est en 1920 qu'est commercialisée en France la première machine à laver électrique de la marque « Thor » créée, en 1907, par un ingénieur américain Alva John Fischer. Les mouvements du tambour sont effectués par un



La lessiveuse



Le lave-linge à manivelle



Le lave-linge électrique

moteur électrique qui n'est pas très étanche et est source de nombreux courts-circuits. L'essoreuse est manuelle et, sur notre photo, elle est posée sur la machine à laver. L'essorage se fait par pression en passant le linge entre les deux rouleaux actionnés à la main.

Les modèles que nous utilisons aujourd'hui n'ont pas fondamentalement changé, mais sont venues s'ajouter les fonctions essorage, et parfois séchage, avec des choix de programmes innombrables, grâce aux progrès de l'électronique... et l'étanchéité est mieux assurée ! Mais nous n'évoquerons pas la durabilité ... !

Joël Abrassart

HORizontalement

I – Lieu-dit à Guimaëc. **II** – Elevées dans une ferme à Noirmoutier pour une société morlaisienne. **III** – Dessert prisé à Brescia. **IV** – Pronom parfois adverbe - Essai. **V** – Bande de tissu – Fleuve d’Espagne – Paresseux. **VI** – Ses ailes sont appréciées des gourmets – Bête de jeu. **VII** – Cité balnéaire de la Côte Fleurie. **VIII** – Un peu barjo ! **IX** – Tirés de l’oubli. **X** – Réfute – Utilise ses ailes.

VERTICALEMENT

1 – Nouvelle enseigne à Guimaëc – Cool. **2** – Ecarteur chirurgical – Répété... c’est drôle ! **3** – Réseau parisien – Comme la pleine lune. **4** – Quotidien de l’est – Capitale de l’Armagnac. **5** – Affabilité (langage pop.) **6** – Chaîne d’information – 72 ans pour Louis XIV. **7** – Val d’Italie – Petite rencontre. **8** – Nommée – Belle et grande séductrice. **9** – Note – Peut-être utilisée par le bon Saint Eloi - Article étranger. **10** – Compositeur français né à Honfleur – Élimé.

SOLUTION DES MOTS CROISES N° 60

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	E	N	A	R	P	A	V	E	
II	E	T	O	N	N	E	M	E	N	T
III	N	E	T				R	I	N	C
IV	A	N	E	M	O	M	E	T	R	E
V	R	D		A	L	I		R	E	
VI	P	U	A	M	E	S		E	R	E
VII	R	E	R		A	S	E	S		B
VIII	A	S	O		C	I	L		L	E
IX	T		M		E	O	L	I	E	N
X		D	E		E	N	E	I	D	E

Le sudoku de Bernard

Le nouveau sudoku de Bernard Daguet :

No 61									
6	1								
	3		4	7	6				
		4	2						
	6	7						5	
9	4	5				3	7	8	
1						4	2		
					7	2			
			1	2	3		9		
							6	1	

Bernard Daguet, ancien professeur de mathématiques et passionné de sudoku, crée des grilles spécialement pour le bulletin. La « signature » se trouve dans les deux cases, en haut, à gauche : les deux premiers chiffres correspondent au numéro du bulletin.

solution du No 60									
6	2	8	9	5	4	7	1	3	
9	5	7	1	2	3	4	6	8	
3	4	1	7	8	6	9	5	2	
2	3	5	8	7	9	6	4	1	
7	1	9	4	6	2	8	3	5	
4	8	6	5	3	1	2	9	7	
5	9	2	6	1	8	3	7	4	
1	6	3	2	4	7	5	8	9	
8	7	4	3	9	5	1	2	6	

**MEN
RANNOU**

